



Société d'habitation et de rénovation du Manitoba (SHRM)

# Concept de « visitabilité » des maisons

Feuillet de renseignements

LES MAISONS CONÇUES  
EN INTÉGRANT DES  
CARACTÉRISTIQUES DE  
« VISITABILITÉ » RENDENT  
LA VIE PLUS FACILE AUX  
PERSONNES DE TOUT ÂGE  
ET DE TOUTE APTITUDE  
PHYSIQUE.

POUR OBTENIR PLUS  
DE RENSEIGNEMENTS  
SUR LE CONCEPT DE  
« VISITABILITÉ », VEUILLEZ  
COMMUNIQUER AVEC LA

Société d'habitation et de  
rénovation du Manitoba

280, Broadway, bureau 203  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 0R8

Tél. : (204) 945-2663 ou  
1 866 689-5566 (sans frais)

La « visitabilité » des maisons signifie la conception et la construction de maisons disposant d'un niveau d'accessibilité de base. De telles maisons offrent un accès indépendant à tout le monde, y compris aux personnes handicapées ou à mobilité limitée.

Une entrée de plain-pied offre un accès plus facile à la maison pour les personnes de tout âge et de toute aptitude physique. Les personnes qui ont besoin d'appareils d'aide à la mobilité comme des fauteuils roulants, des scooters ou des déambulateurs, tout comme les personnes âgées et les familles avec des enfants en bas âge, peuvent profiter des maisons offrant le concept de « visitabilité ».

## CARACTÉRISTIQUES DU CONCEPT DE « VISITABILITÉ »

Une résidence incorporant les caractéristiques minimales du concept de « visitabilité » comprendrait :

- une entrée sans marche sur un niveau, d'au moins 91,4 cm de largeur, dans un endroit accessible;
- des cadres de porte plus larges, d'une largeur d'au moins 81,3 cm pour permettre un passage sans encombre;
- une salle de bain au rez-de-chaussée accessible en fauteuil roulant.

La SHRM encourage l'utilisation du concept de « visitabilité », comme illustré par ses récentes initiatives. Les maisons construites conformément à l'Initiative de logements d'insertion du Programme de logements à prix abordable comprennent les caractéristiques de base du concept de « visitabilité ». Les rénovations de propriétés appartenant à la

SHRM incorporent maintenant tout au moins les caractéristiques de base de ce concept. Dans l'avenir, les nouveaux logements, financés avec des contributions publiques, feront la promotion du concept de « visitabilité ». La SHRM fait la promotion de maisons abordables et de qualité qui comprennent ces caractéristiques et qui démontrent qu'un tel concept peut profiter aux personnes de tout âge, y compris aux visiteurs dont la mobilité est réduite.

On peut ajouter d'autres caractéristiques peu coûteuses pour améliorer le côté pratique et commode d'une maison. On compte parmi elles :

- le renforcement des murs de salle de bain (pour l'installation de barres d'appui, au besoin);
- l'installation de poignées de porte de type bec-de-cane et de robinets à manette unique dans la cuisine et les salles de bain;
- l'installation des prises de courants à un niveau plus élevé, soit à 45,7 cm du sol;
- l'installation des commandes d'ambiance à un niveau plus bas;
- l'installation des interrupteurs à un niveau plus bas, soit à 121,9 cm du sol.

Les maisons qui offrent le concept de « visitabilité » et qui comprennent une chambre et une salle de bain complète au rez-de-chaussée constituent une option de logement attrayante pour les personnes handicapées.

Les maisons qui comptent des caractéristiques de « visitabilité » illustrent la première étape du design universel. On peut facilement ajouter d'autres adaptations pour aider une personne handicapée dans une maison respectant le concept de « visitabilité », si le besoin s'en fait un jour sentir.

